

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 14 décembre 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE TRÈS HON. M. DIEFENBAKER—ÉDITORIAL
DU «GLOBE AND MAIL» DE TORONTO

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'invoque la question de privilège au sujet d'un éditorial paru dans l'édition de ce matin du *Globe and Mail*. Je pourrais protester contre d'autres parties de cet éditorial, mais je désirerais signaler celle qui me touche personnellement et dont voici le texte:

Il est malheureux que le nouveau drapeau ait été proposé à un moment où le chef de l'opposition n'hésitait pas à ridiculiser le motif qui devait y figurer, la feuille d'érable. La feuille d'érable a tenu un rang d'honneur au Canada. Elle est reconnue comme symbole du Canada dans tous les pays, et elle marque tous les endroits où reposent les morts des guerres que nous avons livrées. Cependant, le leader de l'opposition et les champions intransigeants du pavillon rouge au sein de son parti se sont moqués de la feuille d'érable, et maintenant, ils nous imposent ce drapeau au moyen de la clôture.

Voilà le drapeau qui flottera au vent pour exprimer notre orgueil national; cependant, M. Diefenbaker n'a pas hésité à le dénigrer par ses paroles et maintenant par cette mesure.

Ces insinuations, monsieur l'Orateur, font de cet éditorial un grossier travestissement de la vérité. Je siège ici depuis longtemps et je n'ai jamais demandé à m'expliquer sur un fait personnel comme celui-là, parce que je me dis qu'en fin de compte, les journaux ont toujours le dernier mot. Je ne saurais cependant laisser passer cet article sans protester, car on verra, à la page 11233 du *hansard* du 11 décembre, que la dernière fois que j'ai abordé cette question, j'ai dit, en parlant du premier ministre:

Il a déclaré que nous avions dénigré la feuille d'érable, ce qui est faux. Nous n'avons rien fait de tel. Nombre d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre sont fiers de la feuille d'érable, mais il y a loin de la feuille d'érable prise comme emblème à celle qui sert de motif à un drapeau. Un exemple me vient à l'esprit. Que dire de l'Irlande? Ce pays a conquis son indépendance après des générations de troubles et de difficultés. Il s'est choisi un drapeau.

Le trèfle symbolise l'Irlande. Les Irlandais l'ont-ils mis sur leur drapeau? Le trèfle était un symbole mais, lorsqu'il s'est agi de composer leur drapeau, il a eu deux couleurs, orange et vert, pour représenter l'unité de leur pays. Personne, assurément,

ne peut dénigrer la feuille d'érable. Nous en sommes tous fiers en tant que symbole de la nation. Mais il y a une énorme différence entre une signification symbolique et ce qui touche le cœur et l'âme d'une nation: le drapeau, qui doit représenter la nation tout entière.

Je dirai simplement que laisser entendre que j'ai déjà dénigré la feuille d'érable, c'est une fausseté et ceux qui le font cherchent apparemment à travestir les faits pour me prêter une attitude que je n'ai jamais eue, que je n'ai pas et que je n'aurai jamais.

LA PROCÉDURE

QUINZIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. l'Orateur: J'ai l'honneur et le grand plaisir de présenter les versions anglaise et française du quinzième rapport du comité spécial de la procédure et l'organisation.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je désire donner avis que je proposerai le mercredi 16 décembre l'adoption du quinzième rapport du comité spécial de la procédure et l'organisation, déposé aujourd'hui.

LE DRAPEAU

MOTION VISANT À NE PLUS AJOURNER LE DÉBAT

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, conformément à l'avis donné vendredi et en conformité de l'article 33 du Règlement, je propose, appuyé par l'honorable solliciteur général (M. MacNaught):

Que la discussion sur la motion tendant à l'adoption du sixième rapport du comité spécial du drapeau canadien présenté à la Chambre le jeudi 29 octobre 1964, et sur tout amendement proposé, ne soit plus ajournée.

Des voix: Honte!

Le très hon. M. Diefenbaker: Un drapeau adopté grâce à la clôture!

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter la motion?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Ceux qui sont en faveur voudront bien dire oui.

Des voix: Oui.